

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-DAMASE
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 2 mars 2020, à 19 h 30, au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Martin Carrier, maire suppléant
Monsieur Nelson Lavoie, conseiller siège n° 1
Monsieur André Pâquet, conseiller siège no 2
Madame Chantale Gendron, conseillère siège n° 4
Madame Martine Côté, conseillère siège n° 5
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller siège n° 6

Constat du quorum à 19 h 30 sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Martin Carrier. La Directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Anick Lavoie, est également présente et agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **Résolution 44-20**

Monsieur André Pâquet propose l'adoption de l'ordre du jour du 2 mars 2020 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 3 ET 6 FÉVRIER 2020

Les procès-verbaux des 3 et 6 février 2020 seront présentés à une séance ultérieure.

PREMIÈRE PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Équipement à partager entre Municipalité **Résolution 45-20**

Il est proposé par Madame Chantale Gendron, et résolu, de mentionner que nous n'avons aucun équipement à partager entres municipalités pour l'instant.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Programme Enrichissement Musique - Polyvalente de Sayabec **Résolution 46-20**

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, de contribuer au financement du Programme d'Enrichissement Musique de la Polyvalente de Sayabec pour un montant de 100,00 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Demande de commandite Randonnée des Demoiselles de l'Est 2020
Résolution 47-20

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, d'accorder une commandite de 50,00 \$ à Madame Anick Lavoie pour la Randonnée des Demoiselles de l'Est 2020 qui aura lieu le samedi 7 mars 2020.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Démission de Madame Marie-Chantal Bienvenue – local des loisirs

La directrice générale informe les membres du conseil qu'elle a reçu une lettre de démission de Madame Marie-Chantal Bienvenue à titre de responsable du local des loisirs.

Embauche de Mlle Kelly-Anne Fortin – local des loisirs
Résolution 48-20

Il est proposé par Monsieur André Pâquet, et résolu, de procéder à l'embauche de Mlle Kelly-Anne Fortin à titre de responsable du local des loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Suivi comptabilité
Résolution 49-20

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, d'accorder à Madame Manon Caron une carte cadeau visa prépayée d'une valeur de 150,00 \$ en retour de son aide en comptabilité auprès de la Directrice générale.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT

Identification des chantiers municipaux 2020

La directrice générale s'informerait auprès de Madame Véronique Bouillon de la MRC afin de pouvoir bien identifier les chantiers municipaux à inscrire au document du Ministère des Transports.

HYGIÈNE DU MILIEU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Demande de dérogation Télus

La directrice générale demandera des informations supplémentaires à Monsieur Frédéric Desjardins, urbaniste à la MRC de la Matapédia car une demande de dérogation ne sera pas appropriée dans ce dossier.

LOISIRS ET CULTURE

SUIVI ET MANDAT

Comité de développement

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 19 mars prochain au bureau municipal.

Voirie d'hiver

Certains fossés de rangs seront à remplir prochainement, ce sera à vérifier avec l'employé responsable de la voirie.

Centre communautaire

RPF doit repasser pour installer le courant dans le cabanon de la patinoire ainsi que faire l'ajout d'une prise extérieure devant le centre communautaire.

Association sportive

L'association sportive de St-Damase va envoyer prochainement un message dans les sacs d'école des enfants pour annoncer la prochaine réunion qui aura lieu le 31 mars 2020 à 19h00.

CORRESPONDANCE

Lecture et présentation de la correspondance du mois

La directrice générale procède à la lecture et la présentation de la correspondance mensuelle.

PROJETS D'INVESTISSEMENT

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Présentation et adoption des comptes du mois **Résolution 50-20**

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, d'approuver et d'autoriser le paiement du bordereau des dépenses de février 2020, annexé au présent procès-verbal, au montant de **86 958,95 \$** comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires.

Je soussignée, Anick Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Damase certifie que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour acquitter ces paiements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

VARIA

Assurances des jeux gonflables en partenariat avec St-Noël et St-Moise

Ce point sera remis à la prochaine séance du conseil.

Réfection Rangs 6-7-8 – Lettre d'annonce du Ministère

La Directrice générale présente la lettre d'annonce reçue du Ministre des transports.

Dépôt du rôle triennal de perception pour les années 2020-2021-2022

La directrice générale informe les membres du conseil du dépôt du rôle triennal et que les taxes municipales ont été envoyées.

DEUXIÈME PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 51-20

Il est proposé par Monsieur Nelson Lavoie de clore la séance à 20 h 50.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Martin Carrier
Maire suppléant

Anick Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Carrier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Martin Carrier, maire suppléant